

VERS NANTERRE

Bois de Boulogne

Les papeteries

Une friche de 18 hectares, *Les Papeteries de la Seine* à Nanterre, doit être reconverte en un campus de bureaux. Val de Seine Vert demande la préservation de plusieurs bâtiments industriels ; l'accessibilité au public du parc de 5 hectares et des bords de Seine ; la reconstitution d'un espace naturel sensible ; la réutilisation de certains matériaux...



D985

D7

Protéger les arbres : 450 arbres coupés pour l'élargissement de la RD7

SAINT-CLOUD

D39

D1

Les serres d'Auteuil



En 2013 la ville de Paris permet à la Fédération française de tennis (FFT) de s'implanter sur le jardin botanique des serres d'Auteuil, dans le bois de Boulogne. Après avoir démolit 9 serres chaudes, pourtant reconnu comme monument historique, et coupé une centaine d'arbres on a construit un stade de tennis de 5 000 places est construit. La mobilisation de nombreuses associations et la pétition réunissant plus de 84 000 signatures n'auront pas suffi à éviter le massacre. En 2019 le stade est inauguré et la privatisation de la partie sud du jardin se précise.



Histoire d'ondes

À la demande de la ville de Suresnes notre association assiste une riveraine qui souhaitait connaître l'intensité des ondes électromagnétiques qui traversent son appartement. Elle souffre de maux de tête, d'étourdissements et a du mal à dormir. Val de Seine Vert, qui est une association agréée, demande à l'Agence nationale des fréquences d'effectuer des mesures dans l'appartement. Les résultats montrent que les ondes ne sont pas la cause du mal. Les champs électriques sont générés par une installation électrique ancienne...

GARCHES

D907

A13

Domaine national de Saint-Cloud

BOULOGNE-BILLANCOURT

Îlot D5

Face à l'île Seguin, sur le quai Georges Gorse à Boulogne-Billancourt, l'îlot D5 signe l'aménagement final du trapèze Renault. Sur une parcelle de 8 866 m² doit être construit un ensemble immobilier à usage de bureaux, d'habitations et de commerces. Ce dernier lot construit en zone hautement inondable cumule les nuisances, en particulier sonores du fait de la proximité de la RD1 que le département souhaite élargir à 2x2 voies. Ajouter à cela un immeuble de grande hauteur (63,50 m) et vous aurez l'illustration parfaite d'une survivance du monde d'avant le Covid et le réchauffement climatique.



GPSO malade du climat

Belle arnaque que le Plan climat air énergie (PCAET) de Grand Paris Seine Ouest (GPSO). Depuis 2011 c'est à peine si les huit communes sont parvenues à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre. Personne n'analyse cette contre-performance les communicateurs de GPSO préfère dire que le territoire émet 1,7 fois moins que les autres territoires de la Métropole du Grand Paris ! Pour obtenir ce surprenant résultat GPSO n'a pas tenu compte des échanges, transports de personnes, de marchandises, de service, alors que les autres territoires l'ont fait.

Inondations dans le Val de Seine

En juin 2016 la Seine en crue noie tout sur son passage, l'île Saint-Germain, l'île Seguin, l'île Monsieur... Ce n'était pas la crue centennale, comme en 1910, mais elle est impressionnante. De quoi s'interroger sur le projet du département qui veut construire sur l'île Monsieur un équipement aquatique de 5 000 m². Val de Seine Vert attaque la modification du Plan local d'urbanisme qui rendrait possible cette folie. En 2021 le bruit court que le projet est abandonné.



Protéger les arbres : 53 arbres coupés dans le parc de la manufacture de Sèvres

Protéger les arbres

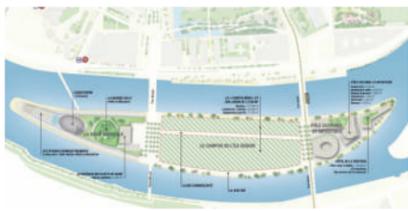
450 arbres coupés le long de la route départementale 7 (RD7) à Saint-Cloud, 192 coupés le long de la RD 910, principalement à Chaville, 53 dans le parc de la manufacture de Sèvres... les massacres à la tronçonneuse n'en finissent plus. Il faut arrêter de considérer les arbres comme du mobilier urbain et réaliser que 30, 40 ou 50 ans sont nécessaires pour qu'un arbre atteigne la maturité et soit en mesure d'absorber beaucoup de CO₂. A ce propos Val de Seine Vert participe à l'action contre l'État français qui ne respecte pas ses engagements en matière de qualité de l'air.



VILLE-D'AVRAY

Île Seguin

Depuis que la ville de Boulogne-Billancourt a écarté le groupement de promoteurs (DBS) c'est Bouygues immobilier qui est à la manœuvre sur la partie centrale de l'île. De nouveaux permis de construire doivent être déposés le 9 octobre 2021 ! Lors de la réunion du comité de suivi de cette opération les représentants de Bouygues ont affirmé que les demandes des associations seront prises en compte.



D910

D2

D101

D1

D7

ISSY-LES-MOULINEAUX

Grand Paris Express : km = 1, concertation = 0

André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux depuis plus de 40 ans, n'en finit plus de densifier sa ville. En obtenant que deux stations du Grand Paris Express (GPE) soit implantées à Issy il repousse encore les limites de la bétonisation. Alors bien sûr, il était à Clamart juin 2016 pour le lancement du premier chantier GPE. Les clamartois rappelaient que la concertation est toujours en panne et qu'une gouvernance bien conduite doit inclure les associations représentantes de la société civile organisée.



Protéger les arbres : 192 arbres coupés le long de la D910

D910

CHAVILLE

Balade urbaine sur les traces du ru de Marivel

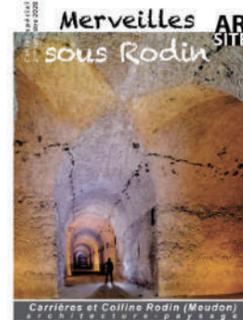
Aux côtés de l'association Espaces, Val de Seine Vert est à l'initiative de ces balades urbaines qui depuis 2012 font beaucoup parler d'elles. En suivant le tracé du ru de Marivel, un affluent de la Seine aujourd'hui canalisé et enfoui, les randonneurs découvrent Versailles, Viroflay, Chaville et Sèvres. Ces visites commentées permettent de poser un regard plus affûté sur nos villes. On se prend alors à rêver : « A quand le spectacle de l'eau courant à ciel ouvert dans quelques rues et squares de la vallée ? »



D181

MEUDON

Forêt domaniale de Meudon



Ne surtout pas combler

Les carrières de Meudon, il y a 40 ans on en parlait déjà et voilà qu'en 2019 la mairie menace de les combler ! Les défenseurs du patrimoine et de l'environnement remontent aux créneaux. Notre excellent confrère ARSITE publie un vibrant numéro spécial consacré à ce petit bijou souterrain et l'Écho reproduit la couverture dans la rubrique « image du moment »

D2

CLAMART

N118

VERS CHATENAY-MALABRY

La cité jardin de la Butte rouge

La cité jardin de Châtenay est un bijou des années 30. Entre les deux guerres une quinzaine de cités-jardins furent construites en région parisienne. Celle de la Butte rouge, qui compte 10 000 habitants, est donnée en exemple dans toutes les écoles d'architecture. C'est notre patrimoine commun, tant architectural que naturel car les jardins sont ponctués d'arbres centenaires. Malgré cela au début de l'année 2021 une enquête publique présente un projet dans le quelle 80% de la cité est rasé et le nombre de logement sociaux fortement diminué... Là il n'y a pas que la butte qui voit rouge.



éCHO

VAL DE SEINE

environnement
urbanisme
patrimoines

#100

mars 1992 - septembre 2021